

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.14/05

Bruits récurrents

A la question posée, le Conseil communal répond ce qui suit :

La route de Domont, refaite en partie en 1998/1999, comporte une chaussée de 5.00 m. de largeur entre la rue du Colonel-Buchwalder et la rue des Erlignes.

Ce type de largeur pour une route de quartier oblige fréquemment les conducteurs, lors de croisement, à circuler proche des bords de la chaussée où se trouvent les grilles des dépotoirs de route. Ceux-ci ont parfois tendance à bouger, ce qui provoque quelques nuisances sonores. Plusieurs grilles ont récemment été changées et le bruit devrait disparaître.

Dans tous les cas, les Travaux publics surveillent la situation et des défauts éventuels peuvent en tout temps leurs être directement signalés.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La secrétaire :

Gilles Froidevaux

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 29 novembre 2005